

Éditorial

La triste fable de l'homme qui n'aimait pas les femmes

Dans « l'affaire du Carlton » dont nous sommes abreuvés jusqu'à la nausée, les juges diront si l'accusation de proxénétisme qui vise Dominique Strauss-Kahn tient selon le droit. Mais en dehors des questions juridiques et même morales, à travers ces audiences et leurs commentaires, se dévoile quelque chose de l'état de notre société.

Dominique Strauss-Kahn, se présente comme une sorte de Don Juan contemporain qui fait face aux juges comme le libertin du XVII^e siècle affronte le Commandeur. Il ne baisse pas les yeux, ne se défausse pas. Il est comme ça, revendique-t-il, il a une sexualité « rude ». Et d'une certaine façon, cette liberté fascine les commentateurs. On ergote pour savoir si l'homme savait que les femmes qui subissaient cette « rudesse » étaient des prostituées. Ce qui est clair, c'est qu'il a fait « comme si ». En effet, le jeu sexuel, comme son nom l'indique, est un jeu, il a des règles, et l'autre est une personne. Ce qui frappe c'est que pour cet homme les femmes ne sont que des objets, de désir, peut-être, de satisfaction, lui seul le sait, mais en aucune façon des sujets. Cet homme est seul avec sa sexualité « rude ». Il brandit sa virilité, et il faut que « ça » cède. Pas de jeu de séduction, et évidemment, le silence absolu sur le désir ou le plaisir des femmes. Cette façon de « prendre », de jouir pour soi, sans la moindre prévenance pour l'autre est le propre de la relation de prostitution. Le consentement de la personne prostituée est supposé a priori. La règle est qu'elle ne jouit pas et que le client s'en fiche ; il est le client, c'est lui qui jouit. Ces mœurs sexuelles jugent-elles l'homme ? Sans aucun doute ! Un comportement de prédateur, l'indifférence à l'humanité de l'autre dans la vie privée ne sont pas sans conséquence quant à la conduite de l'homme public. Pourtant, force est de constater que malgré tout, le personnage fascine. Comme si, en ces temps troublés, il représentait face à la crainte de « féminisation » du monde, une puissance virile qui saurait prendre les peuples « à la hussarde » au lieu de perdre son temps dans une conversation démocratique. Voilà qui en dit long sur le malaise de notre monde.

CHRISTINE PEDOTTI

Plus d'un mois après les marches républicaines du 11 janvier, la défiance à l'égard des institutions politiques et de leurs représentants demeure. Éviter le cauchemar autoritaire suppose de susciter un choc démocratique.

L'urgence d'un choc démocratique

Cauchemar autoritaire, léthargie technocratique ou réveil démocratique. Tels sont les choix qu'offre l'horizon politique de la France des prochaines années. Un mois après les marches républicaines du 11 janvier, les esprits se tournent déjà vers le rendez-vous de 2017 en pariant à coup de sondages, de manœuvres tactiques, sur la seule question qui vaudrait : qui sera présent au second tour de la présidentielle face à Marine le Pen ? Laisser faire ce processus en se contentant de dénoncer l'hydre lepéniste et en pariant sur un réflexe républicain qui lui barrerait la route de l'Élysée c'est non seulement jouer avec le feu mais se tromper de diagnostic.

La crise de confiance dans la représentation politique est profonde. Abstention, impuissance à juguler un chômage en hausse continue, apartheid social, hausse continue des dividendes versés aux actionnaires sur fond d'austérité, sentiment de coupure entre la société, les élites et les élus, baisse de l'investissement public..., le malaise est palpable. Croire qu'une embellie économique qui reste à prouver viendrait dissiper cette crise de confiance relève plus du tour de magie que de la science politique.

L'esprit du 11 janvier incarné par des millions de Français marchant pour conjurer le terrorisme et proclamer leur attachement à la liberté, l'égalité et la fraternité ne serait-il qu'une belle image ? Et si le Président de la République, s'appuyant sur cette union nationale des citoyens, avait l'audace de susciter un réveil démocratique en décidant la tenue d'états généraux. Non pas en dissolvant l'Assemblée nationale mais en demandant aux membres du Parlement, Sénat compris, de revenir vers leurs mandants pour écouter leurs requêtes, leurs analyses, leurs propositions, leurs expériences. Un canevas leur serait donné pour établir un diagnostic de la situation économique et sociale et demander aux citoyens de formuler des propositions. L'efficacité des aides accordées aux entreprises serait examinée par les salariés et les chefs d'entreprise. Des questions seraient posées sur le rôle des banques, sur le rapport entre le montant des dividendes versés, celui des investissements et des salaires. Les usagers et les professionnels de l'Éducation nationale seraient interrogés sur son

organisation, ses méthodes, ses moyens. Les habitants des zones rurales désertifiées et des banlieues populaires seraient entendus sur les mesures à prendre pour sortir de la ségrégation sociale et territoriale. Des débats contradictoires auraient lieu par circonscription, par département, par région. Les préfets auraient pour mission de garantir la tenue de ses assemblées en facilitant la circulation de la parole - notamment celles des citoyens les plus précarisés - et non leur monopole par quelques ténors. Députés et sénateurs auraient mission de recenser pour les mutualiser les initiatives privées ou publiques qui créent des emplois, améliorent la qualité du travail, le lien social, favorise la compétitivité, l'environnement, le bien vivre. Dans le même mouvement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) établirait un diagnostic de la situation du pays, rassemblerait des propositions prioritaires en s'appuyant sur les expériences positives dont ils ont connaissance. À l'issue de cette phase, le Président de la République et le gouvernement demanderaient aux députés et aux sénateurs et au CESE de rendre compte de leur travail d'écoute en y associant les représentants de la France au Parlement européen. Des groupes de travail par grandes thématiques seraient créés afin de formuler des propositions. Les travaux de ces groupes seraient retransmis et accessibles sur un site internet ouvert aux contributions des citoyens et les chaînes de service public organiseraient des débats sur les grandes questions prioritaires : l'éducation et la culture, la lutte contre l'apartheid social et territorial, la transition écologique, l'impôt et la dette, la santé, l'emploi et le travail... À l'issue de cette seconde phase, le Président de la République et son gouvernement jugeraient ce qu'il est bon d'impulser, de mutualiser sans légiférer, ce qu'il faut modifier dans la loi et ce qu'il faut changer dans le fonctionnement des institutions. Bien sûr, tout ne ferait pas consensus mais au moins les débats de fond seraient ouverts, le ressentiment serait bousculé par des propositions, l'envie de réussir. Un lien démocratique serait renouvelé et il serait alors temps de réformer la constitution pour qu'elle reflète l'élan de ce choc démocratique.

BERNARD STEPHAN

Paradis fiscaux : la France peut agir

Les scandales des pratiques de la filiale suisse de la banque HSBC et des accords opaques conclus par le Luxembourg avec des particuliers et des entreprises révèlent l'ampleur de l'évasion et de la fraude fiscales. La France peut agir contre ces maux.

Après les déclarations de nos présidents et ministres depuis sept ans, on aurait pu penser que les paradis fiscaux et l'évasion fiscale qui les alimentent étaient en voie de régression. Erreur, les deux affaires successives qui viennent d'être révélées par *Le Monde* concernant le Luxembourg (Lux-leaks) et la Suisse (listing de HSBC) nous disent clairement le contraire. Les paradis fiscaux prospèrent, les capitaux dissimulés loin de baisser continuent à tourner à travers le monde via les structures *ad hoc*, de paradis en paradis. Notre gouvernement s'enorgueillit des résultats de sa politique de lutte contre l'évasion, mais les sommes recouvrées sont dérisoires (pour la Suisse par exemple, en 2013, 800 millions d'euros de recettes et pénalités) par rapport aux montants dissimulés. Pourtant, la fraude et l'évasion, activités illégales, privent chaque année la France de recettes, de l'ordre de 50 milliards d'euros.

Que nous apprennent ces deux affaires ?

Dans toute affaire de fraude fiscale ou de blanchiment, on trouve un établissement de crédit. La fraude est certes le fait de riches particuliers ou de criminels mais aussi et surtout le fait d'entreprises implantées au plan mondial et qui ont donc la possibilité de localiser artificiellement leurs profits là où la fiscalité est la plus bienveillante, les règles juridiques peu contraignantes et l'opacité rassurante. Les plus beaux fleurons des paradis fiscaux résident en Europe : la

Grande-Bretagne et ses Îles, les Pays-Bas, l'Irlande et bien entendu le Luxembourg dont l'ancien Premier ministre préside le Commission Européenne. Mais l'OCDE, notamment, a toujours refusé de désigner ces pays comme des paradis fiscaux, leur permettant ainsi de continuer de voler dans la poche du voisin. On dit volontiers que le problème doit être traité exclusivement au plan européen et même mondial. Or, cette position est facteur d'inefficacité et de ralentissement. On peut, on doit agir en France. Par exemple, en matière d'aggravation des sanctions pénales (peine de prison et pas de transaction financière pour acheter son impunité) pour les responsables des établissements de crédit, suppression de l'agrément bancaire pour les établissements qui ont participé à la fraude, révision drastique de la réglementation relative à la gestion de fortune et plus généralement la gestion d'actifs, renforcement du contrôle des transactions au moins au niveau de l'Allemagne, interdiction d'implantation dans les paradis fiscaux sauf autorisation du ministère des Finances etc. Il s'agit là de volonté politique. Plutôt que de réduire systématiquement les dépenses en ratiboisant les services publics, ce qui précarise les plus défavorisés, déployons des moyens pour chercher des recettes, celles qui manquent à la France par évasion, optimisation et fraude fiscales. Et que personne dans les sphères du pouvoir ne s'avise de dire un jour : on ne savait pas !

GUY FLURY Membre du collectif Roosevelt

Le Tartarin de Béziers

On connaît cette phrase culte de l'humoriste américain Robert Byrne : « *La différence entre le génie et la bêtise est que la bêtise ne connaît pas de limites.* »

Voyons plutôt ! Le maire de Béziers, M. Robert Ménard, a cru utile de faire placarder dans cette belle ville de Béziers d'immenses affiches. On y distingue un pistolet, considérable dans ses dimensions – il prend toute l'affiche – avec cette mémorable légende : « *Désormais la police municipale a un nouvel ami.* » Suivez son regard, le pistolet. Elle sera armée 24h/24 et 7 jours sur 7. Ouf ! On craignait

qu'elle se relâche. M. le Maire exhibe ce pistolet qui armera ses huit policiers municipaux ainsi que la loi l'y autorise*.

Il y avait déjà beaucoup de policiers nationaux détenteurs d'armes, de gendarmes armés et maintenant de militaires lourdement armés. La Grande-Bretagne nous donne un contre-exemple de cette escalade dans l'armement des polices. La jeune policière municipale de Montrouge abattue par un terroriste aurait-elle été mieux protégée si elle avait été armée ? Rien n'est moins

certain. On verra à l'expérience mais chacun sent bien que l'objectif est d'abord propagandiste plus que d'efficacité. M. Ménard, montre ses muscles face au prétendu « *laxisme généralisé* » dénoncé par sa famille politique. Les Biterrois sont d'ailleurs très partagés devant les campagnes de ce M. Propre qui, avant d'exhiber ses *guns*, a interdit de pendre son linge aux fenêtres (dans le Midi !) et fait stériliser les chats errants.

Oui, c'est un drôle de pistolet ce maire-là !

JEAN-PIERRE MIGNARD

*Les lois successives depuis 1999 jusqu'au texte du 1er janvier 2014 permettent à la police municipale, à la demande du maire, d'être armée de 6h à 23h pour surveiller les voies publiques ou privées, les lieux publics, surveiller les transports, assurer des gardes statiques devant des bâtiments spécifiques, ou sur demande d'intervention de particuliers, et de 23h à 6h sans conditions particulières. Elle prête son concours lors d'intervention visant à assurer l'ordre public au côté d'autres forces de sécurité. Les policiers municipaux doivent se soumettre à une formation particulière. Les armes sont toujours apparentes.

ABONNEZ-VOUS À TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE
Témoignage
Chrétien www.temoignagechretien.fr

sans engagement

12,50 € par mois, par prélèvement automatique

Spécial petit budget : 8,50 € par mois, par prélèvement automatique

étudiants, titulaires de minima sociaux, chômeurs

(accès internet compris durant la durée d'abonnement)

ou pour une durée déterminée

1 an (47 n^{os}, 11 suppléments mensuels) 135 €

6 mois (24 n^{os}, 6 suppléments mensuels) 68 €

3 mois (12 n^{os}, 3 suppléments mensuels) 38 €

1 an, spécial petit budget (47 n^{os}, 11 suppléments mensuels) 85 €
étudiants, titulaires de minima sociaux, chômeurs

PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Envoyez ce coupon, accompagné d'un RIB ou d'un RIP, à *Témoignage chrétien*, Bureau B 1380, 60643 Chantilly. Tél. : 03 44 62 43 83

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code établissement Code guichet

Clé RIB N° de compte

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom

Adresse

Code postal Ville

Date Signature

Organisme créancier :
SA Éditions du Témoignage chrétien,
28, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.
RCS Paris B 582 130 670
N° national d'émetteur : 388487

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Courriel

Parrainé par (facultatif)

JE NE SOUHAITE PAS RÉGLER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Je règle par chèque bancaire ou postal à l'ordre de ETC

Je règle par carte bancaire n° Cryptogramme

Date d'expiration

Coupon à renvoyer, accompagné de votre règlement, à : *Témoignage chrétien*,

Bureau B 1380, 60643 Chantilly. Tél. : 03 44 62 43 83

Offre valable pour la France. Pour l'étranger, nous consulter au (33) 1 44 83 82 62 ou sur temoignagechretien.fr

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données ci-dessus par simple courrier. Sauf refus de votre part, ces informations peuvent être utilisées par des partenaires.

TC15

Journal d'opinion ou journal des opinions ?

Les récents événements qui ont marqué la vie de *Témoignage Chrétien* incitent à la réflexion sur les rôles respectifs des différents acteurs du journal. Comment faire en sorte que ce journal d'opinion soit cohérent ?

Les soubresauts que vient de connaître « notre » *TC* m'ont conduit à réfléchir à la vocation d'un journal d'opinion. J'écris « notre » parce que j'ai commencé mon métier de journaliste à *TC*, pendant près de trois ans, que j'en ai été administrateur et que je suis toujours abonné.

Un journal d'opinion ne peut pas être le média d'une opinion et les journalistes des béni-oui-oui au service des idées du patron. Même sous Montaron - et Dieu sait si Georges n'était pas facile ! - nous avons des débats homériques notamment sur les relations avec le Parti communiste. Chaque journaliste apporte une lecture de l'actualité, une compréhension des événements, une sensibilité particulière. C'est ce qui fait la richesse inédite d'un journal engagé, il se grandit de la confrontation intellectuelle et militante entre les acteurs. Et du débat naît une prise de position, une opinion, celle du journal. C'est toute la différence entre un journal d'informations générales - j'ai travaillé vingt-sept ans à *La Croix* - et un journal d'opinion qui prend des engagements et les défend dans ses colonnes.

Pour autant, si *TC* est encore là c'est bien parce qu'il a un socle. Une base, des fondations à la fois héritées du passé - des combats et des valeurs de ceux qui nous ont précédés - et incarnées aujourd'hui par ceux qui portent la responsabilité du journal. Tous les journalistes qui ont « fait » *TC* avaient des engagements, des

points de vue, des opinions, qui n'étaient pas toujours celles de Montaron et de ses successeurs. Mais ce sont eux, qui n'ont jamais pris le pouvoir par un coup d'État par la force des baïonnettes qui, incarnaient le socle de *TC*. Et qui l'expriment aujourd'hui.

J'ai toujours pensé, comme journaliste et éditorialiste, qu'un journal d'opinion ne pouvait pas être une cacophonie d'opinions. Parce qu'un journal a une politique rédactionnelle et une ligne politique au sens noble du terme. Chaque journaliste, pas même un groupe de journalistes, ne peut imposer la sienne. Parfois nous, rédacteurs à *TC*, nous aurions bien aimé exprimer des divergences. Mais un journal doit avoir une cohérence. Une large partie de sa crédibilité vient de cette cohérence. Et c'est le directeur de la rédaction qui en est le garant. Les dissonances s'expriment en interne. Mais le directeur doit garder la main sur tout le contenu du journal. Dans tout média - et aujourd'hui encore plus qu'hier - il faut un patron pour incarner l'éthique du journal, sa ligne et sa raison d'être. Sinon le risque est connu. *TC* ne sera plus un journal d'opinion, mais un tintamarre d'idées, de jugements, de certitudes. Qui en veut ?

DOMINIQUE GERBAUD
Journaliste à *TC* de 1971 à 1974.
Ancien rédacteur en chef de *La Croix*
Président de *Reporters sans frontières*
(2009 - 2013)

Culture et générosité

La générosité du public pour les projets patrimoniaux et les collections publiques s'exprime par le biais de souscriptions. Le principe n'en est pas nouveau mais le développement depuis plusieurs années du financement participatif (*crowdfunding*) semble avoir donné un nouveau coup de jeune à cette pratique. Grâce à 4 500 donateurs, le Louvre vient de réussir sa collecte d'un million d'euros pour l'achat de la table de Teschen, joyau des arts décoratifs du XVIII^e siècle. Le CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux, lance une collecte pour l'acquisition d'une œuvre de Leonor Antunes pour un montant de 16 000 €. Chacun peut donner ce qu'il souhaite à partir de 3 €.

Si ces musées utilisent des plateformes internes, d'autres structures publiques choisissent d'inscrire leurs projets sur les plateformes de financement participatifs. Dès 2012, le Centre des Monuments Nationaux avait ainsi choisi de faire appel à la générosité des donateurs privés par le biais de la plateforme *My Major Company* pour des projets allant de 5 à 20 000 euros pour quatre de ses sites. Une énorme réussite particulièrement pour le projet de restauration du Panthéon qui avait réuni près de 70 000 € à lui seul.

Le Musée d'Orsay a lui choisi en octobre dernier la plateforme *Ulule* pour lancer sa campagne de financement pour la restauration de son chef-d'œuvre *L'atelier du peintre* de Gustave Courbet. Plus de 150 000 € ont été récoltés pour un objectif fixé à 30 000 €!

Cette réussite est comparable à l'évolution spectaculaire du financement participatif. La plateforme *Ulule*, leader dans le domaine a vu l'évolution des dons collectés reversés à des projets passer de 63 476 euros en 2010 pour 38 projets à 11 899 752 euros en 2014 pour 3 503 projets, avec un don moyen d'une cinquantaine d'euros.

BORIS GRÉBILLE

Copenhague, la fraternité comme cible

À Copenhague, le 14 février, en hommage à *Charlie Hebdo*, dans un centre culturel se déroulait un débat intitulé « art, blasphème et liberté d'expression » en présence de Lars Vilks, auteur de caricatures de Mahomet et de François Zimeray, ambassadeur de France. Une scène ordinaire dans un pays démocratique. Un individu surgit dans l'entrée et, faute d'accéder à l'enceinte des débats, sort son fusil et tire plusieurs dizaines de balles. Une personne meurt, deux policiers sont blessés.

Vers minuit, dans la même ville, une famille juive fête une cérémonie de Bar Mitzvah dans une synagogue. Un individu, vraisemblablement le même, s'approche des lieux et tire. Il tue de plusieurs balles à la tête, Dan Nolan, 37 ans de confession juive qui surveillait l'accès au lieu de culte et blesse trois policiers. Le lendemain, l'assassin présumé, repéré par la

police, ouvre le feu sur les forces de l'ordre qui le tuent. Les fusillades de Copenhague répètent celles de Paris. Même cible : les caricaturistes, les policiers, les juifs. Même motivation : obéir à un ordre qui, au nom d'un dieu meurtrier, s'en prend à la liberté d'expression, aux forces chargées de faire respecter la loi et aux juifs. Ce qui fait le socle de la démocratie est visé. Les juifs sont visés en tant que juifs. Pour faire face à cette barbarie, la peur, le repli sur soi, la stigmatisation des musulmans ne peuvent l'emporter. Outre les mesures de sécurité nécessaires, l'aspiration commune à vivre debout, la solidarité avec nos frères juifs qui payent le prix du sang, la capacité à construire du commun sont la réponse fraternelle à la volonté de détruire la fraternité.

BERNARD STEPHAN

Fondé en 1941 dans la clandestinité par Pierre Chaillot (s.j.), *Témoignage chrétien* est édité par ETC SA au capital de 483960 €. Anciens directeurs : Pierre Chaillot, Georges Montaron, Bernard Ginisty, Michel Cool, Jacques Maillot, Hubert Debbasch. 28 rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. : 0144838282; fax: 0144838288; redac@temoignagechretien.fr Pour joindre votre correspondant : composez le 01448382 suivi des deux chiffres indiqués entre parenthèses. Courriels : initialduprenom.nom@temoignagechretien.fr Directeur de la publication : Bernard Stéphan. Codirecteurs de la rédaction : Bernard Stéphan, Jean-Pierre Mignard. Comité éditorial : Bernard Stéphan, Jean-Pierre Mignard, Christine Pedotti, Pascal Perçu. Administratif/financier/RH : Annie Guillem (60). Développement : Laëtitia Girard (62). Rédaction : Benjamin Séze (web, 85). Directrice artistique : Françoise Perchenet (67). Publicité : Comédiance, 5 rue Pleyel - Immeuble Calliope, BP 229, 93523 Saint-Denis Cedex - Eric Trehel, 0149227449, trehel@comediance.fr Diffusion, abonnements : Témoignage chrétien, Bureau B 1380, 60643 Chantilly - 0344624383. Vente au numéro/VPC : Annie Guillem (60) - a.guillem@temoignagechretien.fr Diffusion librairie : Laurence Patrice - laurence.patrice@editionsatelier.com Conception graphique: Françoise Perchenet. Imprimerie: Imprimerie de Champagne, Langres (France). N°ISSN: 0244-1462. N°CPPAP : 0318 C 82904.

Retrouvez chaque jour
Témoignage chrétien sur internet
www.temoignagechretien.fr
Et réagissez !

Le « Jeûne pour le climat », un premier pas pour renouveler le carême

Le carême est un temps favorable à une pause, à un questionnement. En cette année où se prépare l'échéance décisive de la Conférence climat de Paris, ce peut être l'occasion de « se laisser déplacer » par une initiative nouvelle. Plusieurs démarches convergent en effet pour proposer de renouveler l'une des pratiques classiques du carême, le jeûne, tombé en désuétude dans les paroisses. La pratique du jeûne, encore vivace dans le monde orthodoxe et dans des ordres contemplatifs, a beaucoup de vertus dans la société où nous vivons. Nos frères croyants issus d'autres spiritualités ou simplement en recherche d'intériorité l'ont bien compris, puisque les sessions ne désemplissent pas, en monastère en randonnée ou en méditation. Le carême peut, comme temps fort, permettre d'expérimenter cette pratique pour « redémarrer sa vie de foi d'un bon pied ».

La première initiative est le « Jeûne pour le climat ». Elle se répète chaque premier jour du mois depuis décembre 2013, date à laquelle, Yeb Sano, délégué philippin à l'ONU a annoncé qu'il ne s'alimenterait plus tant qu'un accord satisfaisant ne serait pas signé sur le climat. Dans la foulée de l'émotion suscitée par le typhon Haiyan, les Philippines, avec leurs 4 000 victimes et quatre millions de déplacés, sont devenues l'un des symboles des conséquences déjà actuelles du dérèglement climatique. Ce geste a pris depuis lors beaucoup d'ampleur puisque 10 000 personnes réparties dans 90 pays y ont participé le 1er décembre 2014. En France, le Jeûne pour le climat a reçu le par-

rainage des trois responsables des Églises chrétiennes, de Matthieu Ricard, de l'imam Tareq Oubrou, de Nicolas Hulot, de Pierre Rabhi et bien d'autres... Une vingtaine de groupes de jeûneurs se sont même créés et se retrouvent tous les premiers du mois, mêlant personnes issues de « tous chemins de vie » pour réfléchir, chanter, jouer, initier des actions de plaidoyer, sensibiliser...

En étroite connexion, une journée internationale de jeûne durant le carême est promue par le tout nouveau regroupement *Global catholic climate movement*, composé d'une centaine d'ONG catholiques, qui a été présenté au Pape lors de son passage récent aux Philippines.

Enfin le mouvement Chrétiens unis pour la terre, qui œuvre à relayer ces propositions, promeut pour la troisième année un Carême pour la terre. Il s'agit de « redécouvrir la beauté du carême » en s'initiant à passer 40 jours « sans viande ni poisson ». Un site internet sert de support et propose de découvrir la logique d'ensemble des prescriptions alimentaires dans la Bible et leur interprétation par des religieux. On y trouvera aussi des éclairages rédigés pour l'occasion par E. de Fontenay ou J-M Pelt, une prière pour le repas... et même des recettes de cuisine.

Le 1er mars sera le 1er dimanche de carême, l'occasion de découvrir ou d'essayer ces initiatives, comme nous y invite aussi le CCFD dans ses cartes de carême centrées sur l'écologie dont la première invite au désert.

LAURA MOROSINI

Témoignage chrétien élargit sa diffusion en librairie

Le supplément mensuel de TC est désormais disponible dans 200 librairies (au lieu de 85 précédemment).

Vous trouverez la liste des librairies sur le supplément mensuel et sur le site de *Témoignage chrétien* : www.temoignagechretien.fr

Si vous souhaitez que d'autres librairies le diffusent via le diffuseur Sofedis et le distributeur Sodis, n'hésitez pas à le leur proposer.

Pour tout renseignement : contacter Laurence Patrice, laurence.patrice@editionsatelier.com

Les rendez-vous

- Pour les Franciliens, une conférence permettra d'approfondir le sujet à Ménilmontant J.C. Noyé (auteur du Grand livre du Jeûne) à 13 heures – Crypte de ND de la Croix – 4 rue d'Eupatoria, Paris – M° Ménilmontant.
- Rassemblements proposés aussi à Paris dans les IV^e, XIV^e et XV^e arrondissements ainsi que près de Bordeaux, à Lyon, Nantes, Orléans, Toulouse, Troyes, relais à vélo à Rouen, devant la Mairie à Rennes etc. Plus d'infos auprès de : chretiensunispourlaterre@gmail.com

BIBLE

Comment voir la présence Dieu dans les signes du ciel ? Depuis Vatican II, les catholiques la voient dans les signes des temps. Pourtant, la tristesse (l'acédie) peut saisir tout un chacun lorsque Dieu semble tellement absent de la vie qui nous entoure. On aimerait qu'un rayon de soleil vienne illuminer la terre, encore faut-il le regarder.

Genèse 9, 8-15

« Voici que moi, j'établis mon alliance avec vous, avec votre descendance après vous, et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous : les oiseaux, le bétail, toutes les bêtes de la terre, tout ce qui est sorti de l'arche. Oui, j'établis mon alliance avec vous : aucun être de chair ne sera plus détruit par les eaux du déluge, il n'y aura plus de déluge pour ravager la terre. »

Dieu dit encore :

« Voici le signe de l'alliance que j'établis entre moi et vous, et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour les générations à jamais : je mets mon arc au milieu des nuages, pour qu'il soit le signe de l'alliance entre moi et la terre. Lorsque je rassemblerai les nuages au-dessus de la terre, et que l'arc apparaîtra au milieu des nuages, je me souviendrai de mon alliance qui est entre moi et vous, et tous les êtres vivants : les eaux ne se changeront plus en déluge pour détruire tout être de chair. »

Pas de lumière sans ombre

Pas une goutte de pluie depuis plusieurs semaines à Rabat. Des musulmans revenant de la mosquée avaient prié pour qu'il pleuve. Le lendemain, les nuages déversaient cette eau bienfaisante que tous attendaient et les croyants s'exclamaient : « *Allah est grand, il a exaucé nos prières.* »

La personne qui me racontait cette histoire ajoutait : « *Ce n'était pas très difficile, la météo de la veille l'avait annoncé, et ils le savaient bien.* »

J'avais alors répondu que la foi de ces musulmans m'émerveillait, car ils rendaient à Dieu ce qu'ils savaient être une certitude (la météo marocaine se trompe rarement sur 24 heures).

Le texte de la Genèse qui vient clore le récit du déluge me semble de la même veine. On sait bien qu'après la pluie vient le beau temps, et que quand les premiers rayons de lumière éclairent l'ombre, un arc multicolore s'inscrit dans les cieux. Dès leur plus jeune âge, les enfants reconnaissent un arc-en-ciel ! La foi dépasse la science qui nous explique que la diffraction de la lumière à travers les gouttelettes d'eau en suspension produit ce dégradé magnifique qui va du rouge au violet. La foi reconnaît la présence de Dieu dans le quotidien, dans l'habituel de la vie. Le miracle n'est pas dans le monde, mais dans notre capacité à le voir.

Nos sociétés ne vivent plus massivement de l'agri-

culture et nos préoccupations résident moins dans la météo que dans nos relations (encore qu'il y en aurait long à dire sur la couche d'ozone, le réchauffement climatique ou ce rituel qui vient clore toutes les informations télévisuelles !). C'est précisément ce dont prend acte le concile Vatican II avec la constitution pastorale *Gaudium et spes* : « *Le Peuple de Dieu s'efforce de discerner dans les événements, les exigences et les requêtes de notre temps, auxquels il participe avec les autres hommes, quels sont les signes véritables de la présence ou du dessein de Dieu.* »

Alors, comment aujourd'hui lire l'œuvre de Dieu dans ces signes des temps qui sont les avatars modernes de l'antique arc « signe du temps » ?

Quand on voit la barbarie, le mal, l'engloutissement de ce qui unit sous les assauts maléfiques de la déraison, du fondamentalisme, de l'intégrisme, de la soif de puissance, de l'appât du gain, de l'éternelle réédition des péchés capitaux ; de Bruxelles à Copenhague, en passant par Charlie ou le Carlton, depuis l'antichambre d'une riche héritière jusqu'aux confins de la mer Noire, quand on regarde ce délitement de l'humanité, on trouve de vraies raisons de désespérer, de mettre la foi en berne, voire de la noyer dans les grandes eaux d'une tristesse qui s'appelle l'acédie.

Et puis, il y a cette foule immense du 11 janvier, la béatification d'Oscar Romero, les innombrables bénévoles des ONG partout où ça va mal, comme autant de rayons de soleil dans nos vies. Encore faut-il pouvoir ouvrir les yeux, dépasser l'ombre sans laquelle aucune lumière ne peut briller, et reconnaître dans l'arc multicolore la présence de Dieu au plus intime de chacun, dans sa capacité à se détourner du mal pour contempler le beau, le vrai, le libre dans toutes les couleurs de ce printemps qui annonce la résurrection.

BERTRAND RIVIÈRE